

Communiqué / 8 juillet 2025

**DEGROUX BRUGÈRE CONSEILLE INHERENT GROUP
DANS L'ACQUISITION DE SYSTONIC**

Le cabinet Degroux Brugère a accompagné Inherent Group, acteur de référence des services cloud, télécoms et de cybersécurité, dans le cadre de l'acquisition de Systonic, entreprise bordelaise spécialisée dans l'hébergement cloud et les services numériques.

Cette opération stratégique permet à Inherent de renforcer l'offre cloud de sa marque Adista, portant à 16 le nombre de data centers opérés en France. Elle marque également la quatrième acquisition du groupe en 2025, après Devensys Cybersecurity (janvier), Conexio Telecom (mars) et EverLink (juin).

Fondée en 1989, Systonic propose des solutions d'hébergement basées sur son propre cloud, gère des portefeuilles de noms de domaine et développe des sites web. Grâce à cette intégration, le groupe ambitionne de proposer un guichet unique cloud, connectivité et cybersécurité à l'ensemble de ses clients.

Avec cette nouvelle opération de croissance externe, Inherent Group poursuit son développement ambitieux, visant un chiffre d'affaires de 350 millions d'euros à fin août, à la clôture de son exercice fiscal.

Augustin Fleytoux et Quentin Bechert ont conseillé Groupe inherent sur les aspects juridiques et transactionnels de l'opération. L'expertise fiscale a été assurée par Anne-Louise Cloarec.

Autres intervenants sur l'opération :

- Cabinet CPC (Jean-Yves Connesson, Paul Nafilyan, Miguel de Almeida Rodrigues)
- Keensight Capital (Stanislas de Tinguay, Léopold Larere, Maximilien Brodel)
- AMA Partners (Kevin Peyrot, Quentin Moreau)

À propos de Degroux Brugère

Basé à Paris et à Luxembourg, notre cabinet propose un accompagnement sur-mesure grâce à une équipe d'environ 40 personnes, dont 10 associés et vingt-cinq *counsels* et collaborateurs, aux compétences transversales en matières transactionnelle (*private equity*), fiscale, contentieuse et de restructuration.

Nous privilégions une approche constructive et *business-oriented*, en considération des pratiques de marché, et conseillons les sociétés, leurs dirigeants et/ou leurs actionnaires, ainsi que les fonds d'investissements, dans toutes leurs opérations de cessions et acquisitions d'actifs et de participations, d'investissements, de LBO, de levées de fonds, ainsi que dans la mise en place de mécanismes d'intéressement.

<https://www.degrouxbrugere.com>